

Rationalisation budgétaire oblige,
l'AQPC doit mettre fin à la publication du bulletin *Réseau d'idées*
destiné aux personnes qui se préoccupent de l'accueil et de l'intégration
des élèves au collégial. Les quelque 500 abonnés n'y perdront pas au change toutefois
puisque, dorénavant, le bulletin prendra la forme d'une chronique dans *Pédagogie collégiale*.

Afin d'intéresser le plus grand nombre possible de lecteurs et de lectrices, nous avons élargi le contenu pour y inclure tous les aspects de l'enseignement. Nous publierons donc, dans cette chronique, de courts textes (maximum de deux pages) présentant des outils, des façons de faire, des trucs du métier susceptibles d'aider les enseignantes et les enseignants à améliorer leur pratique pédagogique. L'invitation est ainsi faite de nous envoyer vos propositions d'articles pour la chronique « Réseau d'idées ».

En outre, nous avons l'intention de proposer, dans chaque numéro de *Pédagogie collégiale*, une question à laquelle nous vous demandons de répondre brièvement : une demi-page au maximum. Vous adressez votre réponse à Jean-Pierre Goulet, rédacteur en chef de *Pédagogie collégiale*, par télécopieur [514. 328-3824], par courrier postal [AQPC, 7 000 rue Marie-Victorin, Montréal (Qc) H1G 2J6] ou par courrier électronique [info@aqpc.qc.ca]. Ceux et celles qui ont la plume un peu difficile ou qui n'ont pas le temps d'écrire peuvent même utiliser le téléphone [514. 328-3805].

Nous ferons un choix parmi les réponses reçues et, de là, nous préparerons un article pour « Réseau d'idées », avec mention des auteurs évidemment.

Pour le numéro de décembre, nous vous demandons de répondre avant le 5 novembre, à la question suivante :

Que faites-vous pour inciter les élèves à lire dans le cadre de vos cours ?

Il va sans dire que vous pouvez nous faire connaître, sous la même forme, vos suggestions portant sur d'autres aspects de la pratique pédagogique et que ces suggestions pourront être présentées dans « Réseau d'idées ».

Quelques pistes pour favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages

Francine Lauzon

*Professeure en techniques d'éducation en services de garde
Cégep Marie-Victorin*

La capacité d'utiliser des savoirs et des habiletés pour accomplir des tâches, résoudre des problèmes ou réaliser des projets apparaît comme la pierre angulaire de la formation collégiale. Plutôt que la simple acquisition de connaissances morcelées, c'est l'intégration

et le transfert des apprentissages qui sont visés. Il faut alors porter l'attention sur « le processus par lequel un élève greffe un nouveau savoir à ses savoirs antérieurs, restructure en conséquence son univers intérieur et applique à des nouvelles situations concrètes les savoirs acquis ».*

Une telle perspective, qui gagne de plus en plus d'adeptes, exige des enseignantes et des enseignants qu'ils revoient leur rôle et qu'ils modifient leurs pratiques pédagogiques, souvent en profondeur.

Extrait de « L'activité synthèse de programme : approches et stratégies d'intervention ». Le texte intégral sera publié en novembre 1997 dans les Actes du 17^e colloque de l'AQPC.

* CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *L'intégration des savoirs au secondaire : au cœur de la réussite éducative*, Avis au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, 1991, p. 5.

C'est à cette remise en question que se sont livrés les participantes et les participants d'une activité PERFORMA que j'ai donnée durant le trimestre d'hiver 1997. L'activité portait sur l'approche et les stratégies d'enseignement favorables à l'intégration et au transfert des apprentissages. Je présente ici succinctement les conclusions auxquelles les participantes et les participants sont arrivés.

Il importe que l'enseignant maîtrise suffisamment le domaine du savoir de l'activité de formation et ce que suppose celui-ci comme apprentissage, de même qu'il voie clairement les objectifs poursuivis pour pouvoir naviguer avec aisance dans l'animation des rencontres. Ainsi, l'enseignant est appelé à jouer un rôle d'animateur pour solliciter l'analyse réflexive des élèves afin de les amener à nommer leur savoir pratique, de même qu'un rôle de personne ressource pour exposer les nouvelles connaissances au bon moment de manière que les élèves puissent établir les liens avec leurs connaissances antérieures et qu'ils puissent s'exercer à les utiliser de façon adéquate. En outre, l'enseignant doit assumer le rôle de guide pour aider les élèves à reconnaître les situations où les nouvelles connaissances peuvent être utilisées et pour enrichir ou modifier leur savoir-agir. Il va sans dire que l'intervention en classe prend la forme d'une relation pédagogique très intense, car l'enseignant doit être continuellement à l'écoute des préoccupations des élèves en regard du contenu du cours (connaissances théoriques et pratiques) afin d'alterner adéquatement entre ses différents rôles.

Certaines pratiques pédagogiques paraissent, plus que d'autres, susceptibles de favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.

- Prévoir des activités d'apprentissage qui engagent les élèves dans des tâches semblables à celles qu'ils auront à accomplir dans leur vie professionnelle.
- Dès la première rencontre, présenter clairement aux élèves la finalité du cours sous la forme d'une tâche ou d'un projet final à réaliser, et les amener à se resituer tout au long du trimestre par rapport à l'itinéraire parcouru et aux étapes d'apprentissage.
- Demander aux élèves ce qu'ils ont déjà appris ou réalisé en lien avec ce qui est proposé, les amener à décrire leur expérience, reformuler ce qu'ils disent et les aider à faire des liens avec les concepts présentés.
- Amener les élèves à préciser leurs propres objectifs lorsqu'ils s'engagent dans une tâche ou dans un projet.
- Rendre explicites la démarche de l'activité et les stratégies utilisées afin que l'élève se les approprie et demeure actif sur les plans cognitif et métacognitif.

- Interroger les élèves, quand ils rencontrent des obstacles, afin qu'ils précisent ce qu'ils perçoivent comme difficultés, ce qu'ils reconnaissent comme éléments dans la situation, ce qu'ils ont déjà appris sur le sujet et ce qu'ils peuvent consulter comme sources pour approfondir leurs connaissances et dénouer la situation-problème.
- Utiliser les expériences, les questions et les situations apportées par les élèves comme porte d'entrée pour expliquer et élaborer des concepts et des procédures.
- Proposer aux élèves des outils comme des questionnaires de réflexion sur leur démarche d'apprentissage à différentes étapes significatives du cours et leur permettre d'échanger sur le sujet. (Les questions devraient aider les élèves à reconnaître leurs acquis, à établir des liens entre leurs apprentissages et à voir comment ils utilisent ceux-ci.)
- Formuler ses propres questionnements, ses réflexions, ses façons de faire à voix haute pour que les élèves apprennent par *modeling*.

En définitive, le plus important est sans doute de toujours se rappeler que l'intégration et le transfert sont basés sur la démarche cognitive de l'élève, de même que sur son expérience et sa réflexion sur celle-ci. En ce sens, la parole doit être laissée à l'élève. Le professeur agit comme miroir et comme guide : il apporte l'information nouvelle au moment opportun, de manière que les élèves puissent la mettre en lien avec leurs connaissances antérieures et la tâche à accomplir. ▣

Appel à tous

Nous envisageons de publier, dans le numéro de mars 1998 de *Pédagogie collégiale*, un dossier sur la place des contenus de cours dans l'enseignement et dans l'apprentissage.

Les sujets suivants, notamment, pourraient être abordés :

- la traduction des savoirs savants en savoirs scolaires ;
- les rapports entre contenus de cours et compétences ;
- les critères de choix du contenu de cours ;
- les principes d'organisation du contenu de cours ;
- le traitement des connaissances préalables des élèves.

Chacun de ces sujets pourrait être traité dans une perspective générale ou sous l'angle d'une discipline ou d'un groupe de disciplines en particulier.

Vos propositions d'articles doivent nous parvenir avant le 15 janvier 1998.